



Les Chiffres clés du Groupe SFR

Etat de l'Intéressement au 31/08/06	
SFR	8,04 % / max 10%
SFR SC	8,51 % / max 10%
SFR SI	9,98 % / max 10%
SRR	9,68 % / max 10%

Action Vivendi au 19 oct 2006	
Prix de l'action :	29,11€
Progression depuis 01/06 :	+ 10,09%

S.M.I.C. au 01/09/06	
Smic horaire brut :	8,27 €
Smic mensuel brut :	1 254,28 €

Bilan de l'emploi au 2 ^e sem 2006			
Postes à pourvoir (intranet): 213			
	Nb	Δ 1an	moy âge
SFR	3385	5,5%	36,9
SFR SI	699	3,60%	38,9
SFR SC	3575	2,50%	32,9
SRR	391	2,90%	32,8

Editorial : SFR ... Quai des Brumes... sur les œuvres sociales !!!

Depuis fin 2004, les élus du CE SFR ont décidé la mise en place de la régionalisation afin d'assurer une unité nationale et de respecter les sensibilités régionales. Les dotations budgétaires étant basées sur un budget à l'effectif (405 € /collaborateur en 2006). Après 2 ans de fonctionnement quel constat ?

Chez SFR des œuvres sociales à 2 vitesses... D'une part une puissante commission œuvres sociale IDF avec des moyens budgétaires et humains impressionnants qui propose aux collaborateurs une grande variété de prestations (fête de Noël grandiose, mise en place dès octobre de commande des jouets de Noël, des linéaires et des voyages très variés).

Les autres commissions SFR régionales, moins puissantes, sont gérées par des équipes locales pas toujours très transparentes et ouvertes aux souhaits des collaborateurs (refus de s'associer aux commandes de jouets pour Noël proposé par le CE IDF, mise en place de tombola sans règles du jeu précises, manque d'information,...). Dans la communication aux collaborateurs personne ne s'y retrouve, il n'existe toujours pas depuis 2 ans d'espace (intranet ou autre) dédié aux œuvres sociales (sauf pour IDF) rappelant les règles communes et le suivi des activités proposées dans les régions. Sur les budgets dépensés là aussi de grandes différences sont à noter ; alors qu'IDF a dépensé 80% des subventions allouées au 1^{er} semestre 2006, Nord et Est 90 %, Ouest 96%, Centre Est 86%, le Sud ouest et Med n'ont utilisé que 57% et 54% de ces budgets... N'aurait-ont pas pu proposer des prestations supplémentaires aux collaborateurs. Comment va être dépensé le reste de ces sommes ?

Suite au CCE du 8 décembre 2005, la direction avait alloué un budget exceptionnel de 45€ par collaborateur, SFR SC et SI ont décidé de les redistribuer en chèque cadeaux, la SRR de l'intégrer dans son budget global, SFR IDF de l'inclure dans la fête de Noël,... mais pas de transparence des sites SFR en région.

A une période où le groupe SFR parle de valeurs et afin que tous les collaborateurs se sentent appartenir à la même famille, les notions d'équité, de transparence et de partage seraient les bienvenues dans la gestion des œuvres sociales. La direction a aussi une responsabilité dans cet état de fait.

N'hésitez pas, si vous observez des dysfonctionnements dans la gestion de vos œuvres sociales à vous rapprocher de nous, nos élus UNSA dans vos différents CE se chargeront d'aborder les problèmes et de vous faire des retours.

Frédéric LESCA

Pourquoi un tel journal ?

A une période où les résultats du groupe SFR sont en stagnation, dans un climat de dialogue social tendu, et en période de pré campagne électorale où la désinformation de certaines organisations syndicales à des fins électorales, va faire des ravages, L'UNSA SFR s'engage à vous INFORMER sur les sujets qui vous touchent au plus près. Cette lettre d'information sera un moyen de vous communiquer notre vision des choses. Vous pouvez aussi vous rapprocher de nos représentants locaux et nationaux, pour avoir des informations complémentaires ou agir avec nous...

« Le vrai problème des syndicats ce n'est pas de convaincre le patronat, c'est de convaincre les salariés qu'ils ont la nécessité de s'organiser et de se regrouper pour faire aboutir leurs revendications »

A votre écoute

01 71 07 60 64 ou

dscunsa@fr.sfr.com



La Mutuelle ... Où en est-on ?

Une nouvelle loi oblige l'employeur à donner, dans le cadre de la mutuelle, le même montant à tous les employés quelle que soit l'option (A, B, C) retenue. Sinon, les sommes versées par SFR et par les salariés seront imposables.

Des négociations ont débuté le 8 septembre 2006 pour faire évoluer le régime de prévoyance complémentaire et rechercher le meilleur compromis possible pour l'ensemble des collaborateurs, tout en assurant un bon équilibre à long terme. Chez SFR l'option C est déficitaire, alors que la A et la B sont légèrement bénéficiaires.

L'UNSA souhaite qu'il n'y ait pas d'augmentation du prix de la cotisation, notamment pour les bas salaires, et que la direction compense autant que possible une hausse éventuelle.

La direction voudrait signer un accord au plus tôt, pour mettre en place le nouveau régime dès le 1er janvier 2007. De nombreuses pistes sont encore à explorer d'autant que GMC doit nous apporter d'autres réponses.

Nous entrons en période électorale, certains syndicats vous mentent sur le sujet... méfiez vous des contrefaçons... !!!

Nathalie ROVILAIN et Frédéric LESCA



SFR Service Client : LA TRISTE REALITE DE L'Aménagement du Temps de Travail (ATT) →

La direction de SFR Service Client, en accord avec les syndicats, a décidé en 2003 de réaménager notre temps de travail afin d'aider, notamment, les salariés à mieux concilier vie personnelle et vie professionnelle.

Selon la direction 70% des salariés se déclarent satisfaits de l'ATT. L'UNSA organise en ce moment une pétition sur tous les sites concernés. Plus de 300 signatures sont déjà remontées. Les résultats de cette enquête vous seront très rapidement communiqués. Mais, nous sommes déjà bien en dessous des 2 % de satisfactions contre les 70 % annoncés par la Direction. **L'UNSA a refusé de signer** un accord qui va permettre à seulement 12 % de la population des chargés de clientèle à temps pleins d'avoir une vie sociale après 17 heures avec le sacrifice d'une bonne partie de leur JRTT et leur augmentation de salaire pendant 3 ans. Il en est de même pour les contrats temps partiels matins qui verront leur AI gelée pendant cette même période.

Après la signature de l'accord beaucoup de questions restent sans réponses et pourtant la direction nous demande de nous positionner sur le contrat que nous « souhaitons ». Sachez que vous pouvez garder votre contrat actuel, c'est-à-dire travailler 7h45 par jour donc continuer à cumuler 24 JRTT par an. Cependant nous n'avons pas d'assurance sur la continuité des rotations actuelles car « les besoins de production » seront le moyen de planifier les rotations....

La signature de cet accord a créé un climat d'anxiété et de peur sur tous les sites SFR SC du fait de l'incertitude quant au contrat qui sera attribué à chacun. Estimant que le nombre de salariés, ayant répondu au questionnaire, était trop faible, la direction leur a octroyé un délai supplémentaire pour rendre leur choix de positionnement. Ainsi environ 88 % de la population s'est positionné sur un des nouveaux contrats ce que la direction et les organisations syndicales signataires considèrent comme une réussite puisqu'ils l'apparentent à un taux de satisfaction. Les salariés auront leur réponse au 1er novembre 2006.

Frédérique JANDARD

La GPEC c'est quoi ?

(Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences)

La Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences appartient au domaine législatif récent puisque c'est au 1er janvier de cette année 2006 qu'est entrée en vigueur l'une des propositions de la Loi de Cohésion Sociale du 18 janvier 2005, dite Loi Borloo : obligation de négocier un plan triennal de GPEC pour tout établissement employant 150 personnes ou plus, ou pour tout groupe au-delà de 300 salariés (art. L320-2 CT).

La GPEC est un concept né dans les années 80, « c'est un ensemble de démarches, de processus de gestion et d'outils permettant d'anticiper les mutations lourdes que rencontrent les entreprises et d'intégrer les ressources humaines dans leur développement ».

L'accord GPEC SFR n'a pas été signé par 3 Organisations syndicales sur 6.

L'UNSA n'est pas signataire.... Pourquoi ?

Parce que, chaque salarié va devoir « se prendre en main » pour développer son « employabilité » interne et/ou externe. C'est-à-dire qu'il va devoir se développer pour changer de poste. Mais la Direction, ne donnera pas une projection claire des métiers qui vont disparaître ou évoluer...

La Direction des Ressources Humaines ou votre manager décidera du salarié à « forte » employabilité. Comment ! Là encore, il n'a pas été possible d'obtenir des indicateurs vérifiables et quantifiables... Si le salarié n'a pas les cartes en main comment peut-il agir.....

Alors souriez... vous êtes dans la ligne de mire pour les trois prochaines années.....

Vous souhaitez :

- nous connaître, nous rejoindre, nous signaler des dysfonctionnements
- vous présenter sur nos listes pour les prochaines élections du groupe SFR
- participer aux travaux des commissions de négociations avec la direction (salaires, intéressement, mutuelle, retraites, garde d'enfant,...)

**Alors faites vite le 01 71 07 60 64 ou dscunsa@fr.sfr.com
ou intranet SFR (Instances représentatives/CE/infos syndicales/UNSA**



Groupe SFR : Elections ... OUI ou NON ?

Les élections du Groupe SFR aurait dû avoir lieu, le 12 octobre dernier...

Cependant, les négociations sur le protocole électoral entre les Organisations syndicales et la Direction n'ayant pas abouti, la prorogation des mandats CE et DP a été actée jusqu'au 31 décembre 2006. Le point de divergence étant le périmètre des CE, la Direction souhaitant passer à 3 CE pour l'ensemble du Groupe : 1 CE SFR, 1 CE SFR SC, 1 CE SRR.

En ce qui concerne l'UNSA SFR nous souhaitons revenir à une situation plus opérationnelle et proche des métiers des salariés, telle qu'elle existait lors de précédente mandature, soit 11 CE : 3 pour les métiers de SFR, 7 pour le service client et la relation clientèle, 1 pour SRR.

Puisqu'il n'y a pas d'accord, la Direction a saisi la DDTE * afin d'arbitrer et de trancher sur le nombre de CE. Nous attendons la décision et reprendrons les négociations entre organisations syndicales et Direction afin de déclencher le processus électoral.

A suivre ...

**Direction Départementale du Travail et de l'Emploi*

Frédéric LESCA & Vanessa JEREB

L'UNSA SFR l'autonomie et la transparence

L'UNSA SFR (Union Nationale des Syndicats Autonomes) a été créée au sein du Groupe SFR fin 2003, par la volonté d'élus sans étiquettes syndicales et d'élus mécontents du fonctionnement de leur organisation syndicale.

Notre fonctionnement est démocratique, ce sont les adhérents qui composent l'Unsa SFR, qui décident de leur action. Chaque adhérent nourrit le débat et apporte sa contribution aux échanges.

Pour fonctionner l'UNSA SFR dispose, comme toutes les autres organisations syndicales représentées, d'un budget octroyé par accord d'entreprise de 25 000 euros par an et des cotisations de ses membres. Ces fonds sont gérés en toute transparence, les comptes sont consultables par tous nos adhérents.

L'UNSA SFR est un syndicat autonome, indépendant des partis politiques. Nous mobilisons notre action sur la négociation seule issue constructive pour les salariés et l'entreprise. Nos équipes sont organisées par projet, chaque compétence est utile et reconnue



SRR : Changement de PDG au 1er octobre

Nous avons appris officiellement le départ de Jean-Pierre HAGGAI qui reste Président d'honneur.... Pas de surprise : des bruits de couloirs circulaient depuis un bon moment. Bertrand Guillot, son successeur vient du secteur de l'agro-alimentaire ; secteur bien connue pour ses méthodes radicales.

Aujourd'hui, nous nous interrogeons sur l'avenir de la SRR, que vont devenir le Service Après Vente, le 900, qui ont été la force de notre société face à notre concurrent ORANGE.

Quelle est la mission de ce nouveau Directeur ? Quelle est la stratégie du Groupe maintenant pour la SRR ? Faut-il externaliser ?

Notre nouveau Directeur nous a réunis pour se présenter et a déclaré vouloir travailler dans la continuité.

Nelson SELLY

SFR-SI : La dérive de Rive Défense.

Toutes les équipes SFR-SI de la région parisienne se regroupent progressivement sur le site de Rive Défense à Nanterre, sauf Achères. La réalité est bien loin des promesses de 2005 d'un beau site avec de meilleures conditions de travail.

L'insistance des CHSCT et des CE a finalement permis de faire avancer le sujet de l'évacuation du 3ème étage. Pour l'instant, c'est le parcours du combattant, en cas d'alerte incendie, pour s'échapper par les toits en évitant les différents obstacles.

Quant à la sécurisation des personnes hors du bâtiment, la direction se décharge complètement de ses responsabilités : parking ouvert et non filmé, refus catégorique, malgré les demandes appuyées de l'UNSA, de mettre en place des navettes vers les différentes gares RER ou à Séquoia - on nous conseille cependant très fortement d'éviter la rue de la Folie en faisant un large détour par l'Université. Le coin, en effet, est bien connu de la police pour accueillir les revendeurs de drogue et autres petits délinquants. On nous conseille aussi de prendre notre voiture, ce qui est du plus mauvais goût pour une société qui se dit respecter l'environnement et être citoyenne. Rassurez-vous, la sécurité des biens de l'entreprise sera, elle, assurée très efficacement : parking couvert pour leurs voitures, caméras dans les locaux, vigils aux portes etc.

Il n'y a quasiment aucune porte aux bureaux. La direction se décharge sur vos managers qui ont soit disant défini le degré de confidentialité des documents que vous traitez. Vous serez alors : soit dans des bureaux avec « luxe suprême » une porte, une vraie avec serrure ! Ou bien si l'on a jugé que votre travail n'était pas d'ordre confidentiel, ou si vous n'êtes pas dans les bonnes grâces, dans un bureau de 4 à 6 personnes sans porte et sans D.E.C.T. (portables fixe), mais vous aurez des casiers pour mettre vos affaires personnelles, un peu comme à l'usine. Quant aux prestataires, ils seront parqués dans des open space, alignés en rangée avec 1 téléphone pour 4 !

N'hésitez pas nous faire part des anomalies que vous constaterez ou que vous subirez afin que nous fassions remonter les problèmes à la direction.

Davy METTLER

SFR SC Toulouse : CONSEIL PROACTIF, LE COMPTE EST BON, OUI MAIS POUR QUI???

Les salariés SFR SC de Toulouse sont formés au conseil proactif. Selon la direction, il s'agit d'apporter un conseil au client afin d'optimiser l'utilisation de sa ligne mobile. Mais l'UNSA estime que c'est un moyen de faire de la vente additionnelle à moindre frais pour l'entreprise. Le but est, en effet, d'augmenter le trafic du client et de réduire les coûts pour l'entreprise.

Or, la vente additionnelle existe déjà sous appellation "valorisation du parc" et elle est rémunérée. En revanche, aucune rémunération supplémentaire n'est prévue pour le conseil pro-actif.

De plus, l'activité de valorisation du parc s'effectue sur volontariat et sélection et correspond à un domaine de développement du salarié au sein de son parcours professionnel. Le conseil proactif demande également une compétence particulière, mais il est intégré dans les obligations de base. Par conséquent, le salarié ne pourra qu'être défavorisé lors des évaluations qui auront une répercussion sur l'AI et les primes d'équipes.

L'UNSA s'interroge : cette situation est-elle l'annonce de la disparition de la valorisation du parc et d'une activité commerciale digne de ce nom ?

Delphine DEBRONDE

SFR SC Poitiers :

Le 16 octobre, les sites deviennent non fumeurs. Poitiers aussi.

Voilà l'occasion d'arrêter de fumer pour ceux qui en ont la volonté. Mais certains veulent rester fumeurs, cela pourrait être l'occasion de se demander si le stress n'en est pas la première raison.

On peut regretter que rien ne soit prévu pour ceux qui veulent rester fumeurs : il n'y aura pas de temps de pause supplémentaire et les chargés de clientèle aux 5e, 4e et 3e étages devront dévaler les escaliers à toute vitesse ou attendre les ascenseurs, pour aller fumer dans la rue. Le temps de pause leur semblera bien court.

Pour faciliter l'entrée et la sortie du bâtiment, des travaux pourraient être effectués pour rendre accessibles les portes des issues de secours des côtés, en plus des tourniquets de l'entrée. Mais ceci requiert l'accord du propriétaire, le Conseil Général de la Vienne. Quand on sait qu'il refuse d'investir dans une nouvelle climatisation, on se dit que ce n'est pas gagné....

Karine LUSSEAU

Ignorer un problème est encore le plus sûr moyen de le résoudre.



Région Centre Est : Nouveau site à Saint Priest.

Le 13 Mars les collaborateurs de Bron (les services techniques et la DAF) sont arrivés les premiers. Une semaine après ce fut au tour du QUARTZ (commercial, service client, contentieux, Centre Administration) de prendre possession des nouveaux locaux.

Le déménagement s'est bien passé mis à part quelques problèmes incontournables sur un nouveau site (clés, disposition de bureau...). Il faut que chacun s'adapte à ces nouvelles conditions de travail.

Le bâtiment est en forme de L sur 3 niveaux. Il est situé dans une zone industrielle très arborée ce qui est agréable, en revanche les accès restent un point noir : le Tramway est le seul moyen de transport collectif, l'arrêt est devant le bâtiment mais il faut 1/2 heure pour être dans le centre de LYON.

Concernant la voiture, la zone va très vite être saturée surtout en fin de journée. La sortie pose déjà des difficultés et toutes les entreprises ne sont pas encore installées.

A suivre ...

Florence MAYET



CONTACTS UNSA :

En national : Vanessa JEREB - DSC SFR Groupe 06 26 34 09 92
 Frédéric LESCA - DSCA SFR Groupe 06 11 29 29 87
 Faten BEN AMOR - DSCI SFR SC 06 17 35 34 62

Sur votre site : Olivier de SAINT MAUR - DS 06 14 17 92 73
 Jean Philippe RUHLING - DS 06 26 74 26 38
 Philippe ZAPLOTNY - DS 06 12 72 05 14
 Davy METLER - RS CE 06 26 98 55 94



BULLETIN D'ADHESION



BULLETIN D'ADHESION 2006
UNSA TELECOMS 2006



Madame Mademoiselle Monsieur

Nom :
 Prénom :
 Adresse Personnelle :
 Code Postal :
 Ville :
 Date de naissance :
 N° de Tel :
 N° de tel Portable
 N° de Fax :
 Mail perso :

Je suis : CDI CDD Intérimaire

Classification (cf entête du bulletin de paye) :
B C D E F G

Entreprise : Groupe SFR

Etablissement :

Adresse :

Mail professionnel :

→ L'abonnement à la revue UNSA Magazine ainsi que l'adhésion à l'association de consommateur ADEIC sont inclus dans la cotisation.

→ Si vous êtes imposable, vous bénéficierez d'une réduction de 66 % de votre cotisation du montant de l'impôt que vous aurez à payer.

A

Le

Signature : [Empty box for signature]

BAREME DE COTISTION

	TRIMESTRE	SEMESTRE	ANNUELLE
B	14 €	28 €	56 €
C	15 €	30 €	60 €
D	18 €	36 €	72 €
E	25 €	50 €	100 €
F	32 €	64 €	128 €
G	45 €	90 €	180 €

Chèque à l'ordre de : UNSA SFR
Prélèvement automatique.